

## Pourquoi aménager mon parking ?

**Dynamiser mon image** : je suis un acteur engagé dans le développement d'énergies renouvelables.

**Attirer plus de clients** : leurs véhicules sont protégés en toute saison, un véritable atout concurrentiel !

**Valoriser un espace sous exploité** : une simple aire de stationnement devient un outil de production d'énergie.

**Des démarches simplifiées** : les installations photovoltaïques réalisées hors toiture nécessitent moins de procédures administratives.

**Une installation facile et adaptable** sur parking neuf ou existant.

**J'anticipe l'évolution des modes de déplacement** : mise en place de bornes de recharge de véhicules électriques, mes clients « font le plein » pendant qu'ils font leurs courses.

A terme, je serai bénéficiaire d'une source d'énergie dont je pourrai disposer : vente/autoconsommation



## La procédure d'appel d'offre

- Les appels d'offre sont gérés par la Commission de Régulation de l'Énergie. Ils portent sur les projets d'ombrières au delà de 100 kWc (à partir de 700m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques).
- La commission a 3 ou 4 mois pour désigner les lauréats en fonction du quota d'énergie qu'elle doit atteindre et des tarifs d'achat proposés.

## MECOJIT c'est...

**45** MWc installés  
**400** centrales en activité  
**4** sessions d'appel d'offre

## En 2014

**11** MWc installés  
**75** installations montées  
**61** centrales mises en service

# Les étapes de votre projet



## De l'étude à la mise en service

### ● Avant le dépôt à la CRE

- Analyse du site : visite du chargé de projet qui validera avec vous les conditions de situation
- Calcul de la rentabilité du projet : faisabilité de raccordement, étude de rendement solaire, calcul du tarif d'achat, prévisionnel financier
- Obtention des autorisations d'urbanisme
- Recherche de financement bancaire

### ● Dépôt du dossier d'appel d'offre

Si le projet est validé par la Commission de régulation de l'Energie, le délai pour la mise en service est de 18 à 24 mois

### ● Après la décision de la CRE

- Demande du devis de raccordement à Erdf et du contrat d'achat à Edf
- Etudes complémentaires éventuelles : étude béton, géomètre
- Réalisation des travaux
- Mise en service

### Les conditions optimales pour un projet rentable

Un minimum de surface :  
700 m<sup>2</sup> de toit = 150 places de parking

Raccordement :  
avoir un transformateur ou une ligne Haute Tension à moins de 100m du lieu du projet

Une orientation plein sud

## LES + MECOJIT

### Une expérience éprouvée

Suivi des travaux sur le terrain, suivi administratif

**Des partenaires locaux** reconnus et à votre écoute pour la réussite de votre construction

### Accompagnement tout au long du projet

Démarches notariales, relations avec la CRE, EDF, ERDF, organismes de contrôle

**Une présence locale**, proche de chez vous